

☒ 85300

☎ : 02.51.68.09.05

☎ : 02.51.68.14.30

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2017

Ont signé au registre des délibérations : Mrs Mmes GODEFROY Rosiane, BAUD Bernard, POUGEARD Sophie, CHAUVIN Yannick, BAUD Huguette, COUTON Jeannine, BAUDRY Yannick, JOUBERT Serge, ABU-AITA Maher, BESSEAU Martine, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BAREAU Vincent, BARBEREAU Vincent, HAMELIN Karine, GUIBERT Florence.

Absents : MILCENT Jean-Paul, VALIN Michel, HADDAD Marie-Claude, excusés.

Avait donné pouvoir : HADDAD Marie-Claude à POUGEARD Sophie.

Mme Florence GUIBERT a été élue Secrétaire.

◆ Travaux de rénovation de la salle polyvalente sportive et construction de la salle polyvalente culturelle – avenants aux marchés de travaux en cours

Madame le Maire est autorisée à signer les avenants ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée « Rénovation de la salle polyvalente sportive et construction de la salle polyvalente culturelle »

Lot n° 3 : GROS OEUVRE

Attributaire : Entreprise MC BAT – rue Bensen – ZA Belle Place - 85000 LA ROCHE SUR YON

Montant du marché initial H.T.	354 586,46 €
Avenant n° 1	12 192,93 €
Nouveau montant du marché H.T.	366 779,39 €

Objet : cage ascenseur, tour d'étalement, isolation de sol, renforcement pieds de poteaux de charpente

Lot n° 5 : ETANCHEITE

Attributaire : Entreprise BATITECH – 12 rue de la Gatine – ZI du Cormier - 49300 CHOLET

Montant du marché initial H.T.	134 621,16 €
Avenant n° 1	1 890,86 €
Nouveau montant du marché H.T.	136 512,02 €

Objet : ajout d'un lanterneau de désenfumage et d'un ascenseur

Lot n° 6 : SERRURERIE

Attributaire : Entreprise Serrurerie Métallerie Luçonaise – ZI Sébastopol - 85403 LUCON

Montant du marché initial H.T.	36 500,00 €
Avenant n° 1	-1 684,76 €
Nouveau montant du marché H.T.	34 815,24 €

Objet : pose grille métallique coulissante avec déport EP

Lot n° 7 : MENUISERIES EXTERIEURES

Attributaire : Entreprise BONNET Guy – 25 rue Edouard Branly - 85500 LES HERBIERS

Montant du marché initial H.T.	49 966,00 €
Avenant n° 1	2 530,00 €
Nouveau montant du marché H.T.	52 496,00 €

Objet : porte alu complémentaire vestiaire arbitre, complément sur panneau translucide

Lot n° 8 : MENUISERIES INTERIEURES

Attributaire : Entreprise MCPA – ZA Espace Océane – 85190 AIZENAY

Montant du marché initial H.T.	92 651,93 €
Avenant n° 1	785,53 €
Nouveau montant du marché H.T.	93 437,46 €

Objet : remplacement de patères dans vestiaires arbitres, fournitures et pose de bancs de vestiaire

Lot n° 9 : PARQUET

Attributaire : Entreprise JAMIN – ZI des Docks Maritimes – quai Carriet – 33310 LORMONT

Montant du marché initial H.T.	29 469,00 €
Avenant n° 1	1 317,00 €
Nouveau montant du marché H.T.	30 786,00 €

Objet : fourniture et pose d'un isolant entre lambourde, trappe avec cadre inox

Lot n° 12 : CLOISONS DOUBLAGES

Attributaire : Entreprise LILIAN – ZA Espace Vie Atlantique – 85190 AIZENAY

Montant du marché initial H.T.	33 502,65 €
Avenant n° 1	638,35 €
Nouveau montant du marché H.T.	34 141,00 €

Objet : remplacement des plaques hydro par des plaques placocem

Lot n° 14 : REVETEMENTS DE SOLS

Attributaire : Entreprise BARBEAU – ZA Pôle Odysée – 82220 COEX

Montant du marché initial H.T.	41 473,81 €
Avenant n° 1	- 6 277,27 €
Nouveau montant du marché H.T.	35 196,54 €

Objet : 2 siphons complémentaires vestiaires arbitres, suppression de l'isolant sur dalle et de la chape liquide pour la scène

Lot n° 15 : PEINTURE

Attributaire : Entreprise GAUVRIT Jean-Luc – 20 rue de la Roche – 85300 CHALLANS

Montant du marché initial H.T.	33 441,03 €
Avenant n° 1	550,00 €
Nouveau montant du marché H.T.	33 991,03 €

Objet : décapage et mise à nu des sabots métalliques avec traitement anti rouille

Lot n° 18 : CHAUFFAGE - VENTILATION

Attributaire : Entreprise CORBE CLIMATIQUE – ZA la Voltière Sud – rue des Forgerons – 85710 LA GARNACHE

Montant du marché initial H.T.	144 693,80 €
Avenant n° 1	353,56 €
Nouveau montant du marché H.T.	145 047,36 €

Objet : robinet, purgeurs et tubes vestiaires arbitres

Lot n° 19 : PLOMBERIE - SANITAIRES

Attributaire : Entreprise BETHUYS FRERES – ZA les Terres Neuves – chemin de la Bourière – 85300 FROIDFOND

Montant du marché initial H.T.	37 000,00 €
Avenant n° 1	738,95 €
Nouveau montant du marché H.T.	37 738,95 €

Objet : douche supplémentaire et lave-mains vestiaires arbitres 01

◆ Travaux de rénovation de la salle polyvalente sportive et construction de la salle polyvalente culturelle – avenant au lot n° 2

Madame le Maire est autorisée à signer l'avenant n°1 à l'acte d'engagement du lot n° 2 « Fondations spéciales » pour le transfert de la société Dacquin Atlantique à DACQUIN SAS.

◆ ZAE Le Brandeau et le Moulin Neuf – Convention de mise à disposition de biens et d'équipements - Convention de gestion de services entre la commune de LE PERRIER et la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

Madame le Maire est autorisée à signer :

- la convention de mise à disposition de biens et d'équipements ZAE Le Brandeau et Le Moulin Neuf entre la commune de Le Perrier et la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts suite au transfert de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités »
- la convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire » à intervenir avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts.

◆ Transfert automatique de la compétence « urbanisme » à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

La loi ALUR du 24 mars 2014 précise que les Communautés de Communes qui ne sont pas compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le deviennent le lendemain de l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la ALUR, soit au plus tard le 27 mars 2017.

Il est possible aux communes membres de l'intercommunalité de s'opposer à ce transfert de compétences à la majorité minimale de 25% des communes représentant au moins 20% de la population au sein de la Communauté de Communes.

Le conseil municipal refuse le transfert automatique des compétences du PLU vers la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts,

◆ Participation aux dépenses de fonctionnement pour un élève du Perrier scolarisé en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à l'école La Chapelle de Saint Gilles Croix de Vie pour l'année 2016/2017.

Le conseil municipal décide d'accorder pour l'année scolaire 2016/2017 à l'OGEC L'Avenir, 3 rue de la Chapelle 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, une participation aux frais de scolarité de 504.84 € pour un enfant fréquentant l'école La Chapelle à SAINT GILLES CROIX DE VIE.

◆ Définition de l'enveloppe budgétaire annuelle attribuée aux travaux de rénovation programmée du parc d'éclairage public et consécutifs aux visites de maintenance

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence éclairage, le SyDEV souhaite réduire les délais de gestion des dossiers de rénovation d'éclairage public.

Il propose donc, outre la réduction des délais d'étude et la constitution d'un stock de matériel, que la collectivité définisse une enveloppe budgétaire annuelle qui serait attribuée aux travaux de rénovation du parc d'éclairage et les éventuels travaux de rénovation issus des visites de maintenance de l'année 2017.

Cette enveloppe budgétaire doit permettre au SyDEV de commander les travaux de rénovation, dans le cadre d'une convention unique de rénovation.

Madame le Maire ou son représentant sont autorisés à signer la convention unique de rénovation de l'éclairage public n° 2016.ECL.0967 avec le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée (SyDEV), prévoyant un montant maximum de participation de la collectivité de 10 600 euros.